

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18661 - 72ÈME ANNÉE

Le PCR a fait du 71e anniversaire du statut colonial
une étape importante vers un nouveau cadre

L'appel du 19 mars 2017 rassemblement pour la responsabilité



Succès de la conférence organisée hier par le PCR.

Ce 19 mars, le Parti communiste réunionnais a organisé une conférence à Saint-Paul pour célébrer le 71e anniversaire de l'abolition du statut colonial. C'est pourquoi il est important que cette date soit un jour férié et chômé, a souligné Julie Pontalba, membre du collectif pour un 19 mars célébré. Maurice Gironcel a rappelé que la loi du 19 mars 1946 avait marqué le début de l'ère de l'égalité. Il souhaite que d'ici le 72e anniversaire de cette loi, l'année à venir marquera des progrès dans la réalisation du rassemblement pour la responsabilité pour lequel milite le Parti communiste réunionnais.



Julie Pontalba et Maurice Gironcel

Initiative de la section communiste du Port

Hommage à Léon de Lépervanche



Léon de Lépervanche était maire du Port en 1945, il est alors élu député de La Réunion sous la bannière du CRADS avec comme mission d'obtenir l'abolition du statut colonial. Ce sera chose faite le 19 mars 1946.

Outre des communistes du Port, des camarades de La Possession et de Saint-Denis s'étaient joints à cet hommage. Il a permis de revenir sur la vie militante de Léon de Lépervanche, victime de la répression pendant la dernière guerre. Expulsé de la compagnie du chemin de fer, il était devenu vendeur de manioc avant de participer activement à la libération de La Réunion avant de devenir maire du Port lors des premières élections municipales qui ont suivi. Il était un des dirigeants du CRADS aux côtés du Docteur Raymond Vergès avant de participer à la fondation de la Fédération communiste de La Réunion en novembre 1947, puis à celle du PCR en mai 1959 lors d'un congrès organisé dans la mairie du Port.

Cela faisait hier 71 ans que le statut colonial a été aboli par une loi votée à l'unanimité à la suite d'une initiative des députés d'outre-mer, dont les Réunionnais Raymond Vergès et Léon de Lépervanche. C'est donc l'anniversaire d'un événement capital pour l'histoire d'un pays. C'est en effet une ancienne colonie où le jour qui a décidé de la fin du régime colonial reste une journée ordinaire. À La Réunion, le Parti communiste réunionnais a été la seule organisation à célébrer cette date hier, car il demande que le 19 mars puisse avoir la place qu'il mérite dans le calendrier. C'est pourquoi comme tous les ans, le PCR a organisé hier une manifestation sous la forme d'une conférence. C'était à Saint-Paul, où de nombreux militants avaient répondu à l'appel.

Malgré la fermeture de la route du littoral, des camarades venus des différentes régions de l'île ont participé à la conférence. En effet, outre Michèle Caniguy, conseillère départementale du Groupe de concertation pour le développement, une délégation du Parti socialiste composée notamment de Virginie Goba-lou.

Pour un 19 mars célébré

Après le mot d'accueil de Philippe Yée Chong Tchi Kan, secrétaire de la section PCR de Saint-Paul, rappelant l'importance pour le PCR de la célébration de cette journée historique et présentant les deux intervenants, Julie Pontalba et Maurice Gironcel, la conférence a débuté par une l'intervention de la représentante du Comité pour un 19 mars célébré. Julie Pontalba a d'abord présenté le contexte historique de la loi du 19 mars 1946. Son exposé, illustré par un diaporama, commence par le peuplement de notre île en 1663. Dès l'installation d'être humain sur cette terre, tout a été organisé pour l'exploitation des richesses humaines et naturelles afin de satisfaire les besoins d'une lointaine métropole. Julie Pontalba a rappelé que la fin de l'esclavage le 20 décembre 1848 ne s'est pas accompagné par la remise en cause du système colonial. Il a signifié la liberté pour tous les habitants de notre île. À la sortie de la seconde guerre mondiale, la misère s'était aggravée. L'espérance de vie dépassait à peine 40 ans. Pour sortir de cette situation, l'objectif était de

Edito

Effacer l'Accord de Paris du G20 n'arrête pas le changement climatique

Les ministres du G20 se sont rencontrés vendredi et samedi à Baden Baden en Allemagne. La déclaration finale a souligné l'influence des États-Unis sur les débats, au moment où Donald Trump effectuait sa première visite officielle dans le pays pendant laquelle il a rencontré la chancelière fédérale allemande, Angela Merkel.

En effet, la déclaration finale du G20 brise le consensus sur la nécessité d'appliquer l'Accord de Paris. Aucune référence n'est faite à ce texte issu de la COP15 en 2015, alors qu'il était clairement cité dans les conclusions du sommet du G20 qui s'était déroulé en Chine l'an dernier.

Le changement de président des États-Unis s'est traduit par une nouvelle orientation de la politique du premier pollueur mondial. Les budgets consacrés à la lutte contre le changement climatique ont subi une baisse drastique. Donald Trump a également placé à la tête de l'Agence pour l'environnement une personne qui ne croit pas dans la responsabilité des activités humaines dans le changement climatique. Il a aussi placé à des postes clés d'ardents défenseurs de la consommation du pétrole.

Le texte final du G20 de Baden Baden est donc la première répercussion internationale de ce retour en arrière. Force est de constater que les nouveaux dirigeants des États-Unis ont imposé leurs vues sur ce point. Effacer l'Accord de Paris d'un communiqué final n'arrête pas le changement climatique. C'est ce qu'a rappelé la catastrophe subie par les Péruviens. Des pluies torrentielles liées à El Niño ont provoqué des inondations et des glissements de terrain. Des dizaines de personnes sont mortes.

Le résultat du sommet du G20 est donc inquiétant pour tous les pays vulnérables au changement climatique. Cela concerne notamment La Réunion.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

faire appliquer au plus vite les lois sociales ce qu'empêchait le statut colonial. D'où la revendication de Réunion département français.

Il a fallu attendre l'élection des deux députés du CRADS pour que la colonie cesse d'exister. Elus en octobre 1945 à l'assemblée constituante, les deux députés Raymond Vergès et Léon de Lépervanche ont réussi à faire entendre la voix des Réunionnais. Cette revendication rejoignait celle des Martiniquais, Guadeloupéens et Guyanais. Elle a abouti au vote unanime d'une loi de trois articles, dont le premier abolissait le statut colonial, et les deux suivants prévoyaient l'égalité sociale.

Julie Pontalba est ensuite revenue sur les décennies de bataille nécessaires pour que cette loi soit appliquée. La démission des deux députés du PCR, Paul Vergès et Elie Hoarau, en 1987 a été un élément décisif pour accélérer la marche vers la victoire de cette cause.

Candidats interpellés

« Du 19 mars, nous voulons retenir la rupture historique par rapport au régime politique d'avant, la colonisation. C'est exactement comme quand nous fête le 20 décembre, c'est bien l'abolition de l'esclavage que nous fête, pas la continuation du régime colonial, sous d'autres formes ! D'ailleurs dans tous les pays du monde, la fin de la colonisation lé férié et fêté, et c'est ça que nous réclame, ni plus ni moins », a-t-elle affirmé, « nous pense que cette date lé aussi importante que le 20 décembre et c'est pour ça que nous milite pour que le 19 mars soit un jour férié et fêté parce que sans ça, cette partie importante de notre histoire sera oublié ». Les candidats à l'élection présidentielle seront d'ailleurs interpellés sur ce sujet. Et de conclure : « Depuis 2009, na aussi un "Comité pour le 19 mars célébré" que l'a été crée. Et ce comité la fait plusieurs conférences dans toute

l'île, pour expliquer cette date et son importance. Mais le groupe y demande a être étoffé et agrandi. Aussi mi profite de l'occasion pour lancer un appel à toutes les personnes qui souhaiteraient apporter leur aide de se faire connaître pour rejoindre le Comité ! Ensemble nous sera certainement plus efficace. »

Les luttes des communistes

Maurice Gironcel est tout d'abord revenu sur le positionnement politique des communistes et des progressistes au lendemain de la seconde guerre mondiale. Leur bataille s'inscrivait dans le grand mouvement de décolonisation qui parcourait le monde. À la différence des autres peuples de la région, les Réunionnais ont demandé l'intégration plutôt que l'indépendance. Un choix qui s'explique par un peuplement issu de pays très divers, une colonisation française qui a pour but d'assimiler, et une situation sanitaire et sociale très difficile ont amené un autre mot d'ordre, où à ce moment-là la revendication sociale a primé sur l'affirmation identitaire. Mais très rapidement, il s'est avéré que l'abolition dans les faits du statut colonial ne s'est pas accompagnée des avancées promises par cette mesure. « Malgré les avancées arrachées par ces combats, la loi de 46 a été trahie dans les faits », a rappelé le secrétaire général du PCR. C'est pourquoi dès 1959, « les communistes ont constaté que la réelle départementalisation était inapplicable à cause de cette trahison. La pauvreté était toujours là, la fraude électorale régnait en maître, la répression s'abattait sur les progressistes ». Ils ont alors adopté le mot d'ordre d'autonomie. Cette ligne était portée par de jeunes dirigeants autour de Paul Vergès, qui ont créé « le Parti Communiste Réunionnais, parti proche, à l'écoute des Réunionnais et véritable outil pour lutter contre le joug colonial ».

Initiative de la section communiste de Saint-Pierre

19 mars : Raymond Vergès et Léon de Lépervanche honorés



En ce 19 mars 2017, le Parti communiste réunionnais a commémoré le 71e anniversaire de l'abolition du statut colonial. Dans le Sud, des représentants des sections communistes de la région s'étaient donnés rendez-vous à 8 heures à la place du 19 mars à Saint-Pierre. Avant de se rendre à Saint-Paul participer à la conférence du PCR, ils ont déposé une gerbe aux pieds des statues de Raymond Vergès et Léon de Lépervanche, les deux députés de La Réunion qui ont porté la proposition de loi qui allait aboutir à la fin du régime colonial le 19 mars 1946.

La section PCR compte également interpellé la mairie de Saint-Pierre au sujet de la dégradation subie par la statue de Raymond Vergès. Une initiative sera prise est ce sens afin que ce monument soit réparé.

Bilan et perspectives

La trahison de la loi du 19 mars par les gouvernements qui se succédaient s'illustrait par leur préoccupation « de sauvegarder les intérêts des grosses sociétés métropolitaines » plutôt que « d'aller vers une véritable égalité et vers un dévelop-

pement durable de notre pays ». Elle a instauré un néocolonialisme qui place La Réunion sous la domination de monopoles. L'an dernier, le PCR avait fait le bilan de cette politique, responsable de la catastrophe sociale : plus de 180.000 demandeurs d'emploi, 116.000 illettrés, plus de 25.000 familles en attente d'un logement social. « La Réunion n'a pas eu suffisamment de liberté dans les décisions politiques, la concernant. Les politiques menées par les différents gouvernements n'ont pas pu redresser la situation ». Avec la mondialisation des échanges, toute l'économie est menacée par les APE que l'Europe négocie dans le dos des Réunionnais. L'alerte la plus sérieuse touche la filière canne-sucre, a souligné le secrétaire général du PCR. La fin des quotas dès cette année la met en concurrence avec le marché mondial. L'aide supplémentaire de 28 millions d'euros ne règle pas le problème de fond.

Définir un nouveau cadre

Le cadre actuel est dépassé, et le PCR n'est plus le seul à le dire, a constaté Maurice Gironcel, « en tant que Secrétaire Général, avec vous, nous pouvons exprimer notre fierté de voir que le PCR continue à être présent dans les décisions politiques réunionnaises ». « C'est nous, Réunionnais, « Rassemblés pour la Responsabilité » qui devons définir ce nouveau cadre », a-t-il poursuivi, détaillant ensuite les propositions du PCR dans ce domaine. Il s'agit notamment d'une collectivité unique dotée de larges compétences, notamment celle de discuter des accords commerciaux avec nos voisins. « Dans ces différents domaines, chacune et cha-



Les exposés ont été écoutés avec une grande attention.

cun peut apporter une contribution utile mais le débat doit s'instaurer entre les Réunionnais qui doivent assumer leur responsabilité », a déclaré Maurice Gironcel, « c'est ce débat que nous souhaitons instaurer au moment où nous abordons des échéances importantes ».

Poursuivre le combat de Paul Vergès

« Et avant de dire pour qui on va voter le mois prochain ou dans deux mois, la vraie question doit être : Qui doit être responsable de notre pays et que faut-il faire pour notre pays ? », a-t-il dit avec force. Le PCR lance donc un appel au rassemblement le plus large, c'était un combat de Paul Vergès que les communistes se sont engagés à poursuivre, a-t-il dit en substance, et c'est l'orienta-

tion adoptée par le dernier Congrès du PCR.

Et de conclure : « nous devons tenir ces engagements et personnellement, en tant que secrétaire général, je m'emploierai à mettre en œuvre les décisions du Congrès, pour aboutir au rassemblement souhaité, pour aller vers la responsabilité. Nous célébrons aujourd'hui la loi du 19 mars 1946, la fin du régime colonial et le début de l'ère de l'égalité, il y a 71 ans. Souhaitons que pour le 72e anniversaire, l'année prochaine, nous ayons fait un pas décisif vers le rassemblement pour la responsabilité ».

M.M.

In kozman pou la rout

« Si ou i rod koté l'ékiri, étone pa si ou i marsh dann krotin »

Isi La Rényon, lontan l'avé bonpé shoval. Avan la mode l'otomobil bann blan l'avé shoval pou ral ral z'ot kalèsh, sansa grinp dsi lo do. Donk dann shak gran gran bitasyon l'avé in l'ékiri é shoval té i rant, téi sort é konm i na poin toilète espésyal pou bann z'animo la é bin étone pa si lo krotin i dispèrs in pé partou alantour lo lékiri. Si ou i sava bate karé koté l'ékiri, lé sir krotin té i atann out pyé é té i mank pa ou. Sans figiré kosa i vé dir ? Pou moin sa i vé dir si ou i sava l'androi ou i koné ou i sava gingn l'annuiman é bin ou lé sir d'gagné. Alé ! mi lèss a zot kass z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Koman ni pé fé pou pa lès nout l'istoir mor an silans ?

Mon bann dalone, mon bann dalon, mi koné pa si konm moin zot lé trakasé par in l'idé. Dizon, l'idé mi di azot la, i port dsi l'istoir é oila la késtyon mi poz amoin toultan, san z'arété : mi domann amoin kosa va rès dann la tête bann zénérasyon va vni apré nou dsi l'istoir nout péi.

Nout péi, sa lé pti é nout l'istoir nana troi san sinkant z'ané pa plis, alor nout tout ni dovré konète par kèr listoir nout péi. Poitan non ! Akoz sa ? Dabor pars mèm lo mo « l'istoir nout pé » té konm in krime lèz mazésté La Frans. Désèrtènn zénérasyon la vouli blakaout lésklavaz, la trète, mèm l'angazis, épi l'istoir kolonyal. Parl pi l'istoir bann zésklav zot mèm. Pou koué ? Pars konm i di toultan k'bann lyèu i konétra pa ékri sé bann shasèr ké va rakont z'ot istoir. mipans zot i konpran amoin !

Toultan ké bann viktime lo kolonyalis sansa lo néo i konèt ar pa ékri, sansa nora la ont pou ékri, sansa ankor bann z'idé kolonyal va ankav z'ot léspri, ébin l'istoir bann viktime va rès dann fénoir é sar zamé dann féklèr.

Na poin lontan moin té i pans in n'afèr. Ala sak moin té i pans : dann bann z'ané sinkant é ziska bann z'ané soisanndis, katrovin, nou la konète sak mi apèl bann z'ané noir é nou té nonbré a an avoir gingn lo kou dann bann z'ané la. Dann tout bann famiy, moin lé sir, nana désèrtin z'évènman la spasé é l'éte pa korèk pou nou .

Alors kosa i fé avèk sa ? I lèss sa mor avèk nou ? i lèss sa disparète ? In l'égzanp : nana plizyèr milyé bann viktime, é si shak viktime sansa shak désandan i ékri in pti liv témoignaz la dsi ébin noré dé mil é dé san, in bann milyonn lo mo, in bann milyon lo sign é konmsa i pé rès kékshoz dsi nout listoir bann z'ané noir.

Justin